

Arrêté fédéral approuvant la gestion du Conseil fédéral en 2004

du 7 juin 2005

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les rapports du Conseil fédéral du 16 février 2005¹,
arrête:

Art. 1

La gestion du Conseil fédéral en 2004 est approuvée.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 1^{er} juin 2005

Le président: Bruno Frick
Le secrétaire: Christoph Lanz

Conseil national, 7 juin 2005

La présidente: Thérèse Meyer
Le secrétaire: Christophe Thomann

¹ Non publié dans la FF.

